

En mémoire d’Alice Conroy : personnes trans, itinérance et engagement universitaire

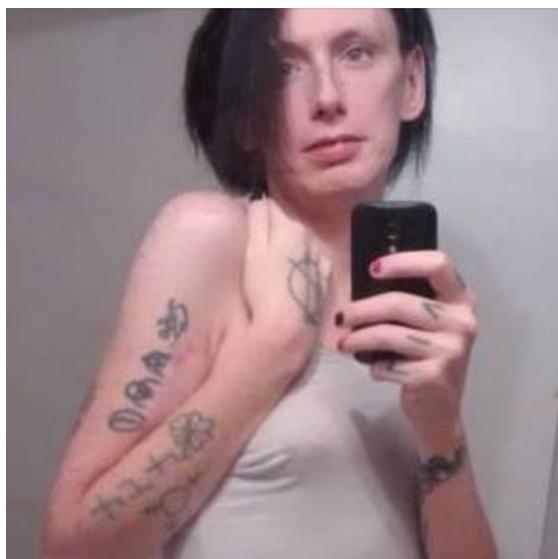
Par Malou Delay-Ronsin

« Nous souhaitons reconnaître le travail qu’Alice a accompli et exprimer notre gratitude pour son engagement. Alice collaborait avec la chaire ainsi qu’avec plusieurs membres de l’Équipe de recherche depuis déjà quelques années. Alice a notamment joué un rôle clé pour le développement et la réalisation d’un projet de recherche en cours sur les parcours de vie des jeunes trans et non binaires en situation d’itinérance.

Alice a été fréquemment sollicitée par différents organismes et instances académiques pour partager ses connaissances expérientielles et sensibiliser le public à ces questions. Sa capacité à articuler son expérience et à mobiliser les acteurs du réseau a inspiré la création de projets et des adaptations dans les services desservant des personnes vulnérables.

Aux plus proches d’Alice, nous vous présentons nos sincères condoléances. Rest in power, Alice.»

Chaire de recherche du Canada sur les enfants trans et leurs familles, 12 janvier 2022.



La nouvelle tombe

Quand j’ai vu cette publication sur Facebook, je ne pouvais pas y croire. J’ai failli contacter la chaire pour demander s’il y avait une erreur. J’ai été pris·e de vertige, comme si les fondations d’un édifice collectif, pourtant toujours en cours de construction, venaient de s’effondrer. En un sens, c’était le cas et j’ai dû m’y résoudre.

J’écris cet article parce que le décès d’Alice m’a beaucoup affecté·e, à ma grande surprise puisque l’on se connaissait peu. Je m’identifiais à elle et à son parcours. Certaines notions de victimologie m’ont permis de comprendre cette réaction émotionnelle. Apprendre la nouvelle de son décès m’a affecté·e sur le plan personnel, mais aussi sur le plan de mon investissement universitaire pour l’amélioration des conditions de vie des personnes trans. J’ai été amené·e, bien malgré moi, à me questionner sur mes propres capacités d’investissement dans le champ de la recherche, mais surtout sur les limites de mon engagement qui sont imposées par la transphobie et les difficultés à se loger que vivent souvent les personnes trans ou appartenant à la diversité de genre auxquelles j’ai moi-même été exposé·e. En effet, la réalisation de mon mémoire sur l’itinérance des personnes trans m’amène à prendre la mesure des difficultés auxquelles ces personnes font face, ce qui me renvoie à ma propre fragilité. Cette situation a alimenté ma réflexion quant à l’ensemble des oppressions vécues par les personnes trans en situation d’itinérance, aux barrières d’accès aux espaces de sécurité tels que le logement et les refuges, et à la sphère de

pouvoir qu'est la recherche universitaire, mais aussi plus largement au processus de changement social en faveur des minorités de genre.

Après avoir vécu dans la rue pendant une dizaine d'années, Alice a milité en faveur de meilleurs services pour les personnes trans au sein de l'offre d'aide disponible aux personnes en situation d'itinérance. Elle m'a confié avoir notamment proposé des formations à la direction des différents refuges et selon ce qu'elle m'a raconté, ces derniers avaient à l'époque refusé qu'elle les forme sur le respect et les besoins des personnes trans. Par la suite, elle a contacté plusieurs chercheur·euses dans l'objectif de documenter les expériences des personnes trans en situation d'itinérance vis-à-vis des refuges. La recherche sur les conditions d'accès aux services d'hébergement pour les personnes trans en situation d'itinérance au Québec aurait mis encore plus de temps à démarrer sans son initiative.

Les personnes trans en situation d'itinérance

L'itinérance des personnes trans est encore peu documentée et pourtant, comme le dénonçait Alice, il s'agit d'un phénomène systémique. La transphobie, c'est-à-dire l'hostilité et la discrimination fondée sur l'identité de genre qu'elles vivent de façon quotidienne les vulnérabilise et les met à risque de nombreux problèmes psychosociaux. La violence de la transphobie, tant dans ses formes relationnelles que sociales, génère une accumulation de victimisations, desquelles découlent trop souvent des problèmes de santé mentale, de l'abus de substances et des conduites à risques. Il en résulte que, de l'avis des personnes concernées et des expert·es du milieu, les personnes trans sont surreprésentées en itinérance. Bien qu'aucune donnée ne soit disponible sur la prévalence des

personnes trans en itinérance au Québec, on estime que parmi les jeunes en itinérance en Amérique du Nord, entre 20 % et 40 % s'identifient comme LGBTQ+ (Crossley, 2015). Soulignons par ailleurs qu'aux États-Unis comme au Canada, les refuges leur sont difficiles d'accès. En effet, Abramovich, spécialiste des enjeux LGBTQ+, affirme qu'un tiers des jeunes trans et non-binaires sont refusé·es des centres d'hébergement à cause de leur non-conformité de genre (2014). Lorsqu'elles y accèdent, les personnes trans y sont exposées à de nombreuses formes de violence. Cela peut prendre la forme de difficultés d'accès au service d'hébergement correspondant au genre auquel la personne s'identifie, mais aussi de violences physiques et verbales de la part des autres hébergé·es. Ces lieux se veulent pourtant des espaces de répit où l'on peut se réfugier et se protéger de l'hostilité de la rue.

Les personnes trans sont généralement confrontées à un manque d'acceptation de leur identité dans les refuges, et à une incompréhension quant aux enjeux trans qui s'incarnent dans les règlements des organismes. Faire respecter son identité de genre auprès d'un système aussi genré qu'un refuge est une tâche ardue; beaucoup de violences s'y produisent. Le fait que les refuges soient des lieux genrés pousse souvent ces personnes à éviter certains espaces (comme les douches ou les toilettes), voire à éviter les refuges eux-mêmes (Bardwell, 2019). Par conséquent, les personnes trans ont recours à des pratiques très précaires pour assurer leur repos, telles que le *couchsurfing*¹ et l'utilisation détournée des espaces publics.

1. Le *couchsurfing*, c'est-à-dire l'hébergement temporaire et improvisé chez des connaissances, implique une dépendance vis-à-vis de l'hôte. L'hébergement est parfois accordé en échange d'une relation sexuelle.

Les personnes en itinérance tout comme les personnes trans font face à des inégalités en termes de qualité de vie et devant la mort. En effet, l'espérance de vie d'une personne en situation d'itinérance est réduite de 10 à 20 années par rapport à une personne domiciliée. À partir de 50 à 55 ans, une personne en situation d'itinérance est donc considérée comme ayant franchi le troisième âge par les études américaines et européennes (Gagné et Poirier, 2013). En parallèle, selon une étude menée en Amérique latine, l'espérance de vie des personnes trans est de 38 ans environ, alors qu'elle est de 75 ans en moyenne pour les habitant·es latino-américain·es (Borgogno, 2009). Leurs conditions générales de vie étant plus précaires que celles de la population générale, le nombre de morts prématurées, dont des meurtres et des suicides, est supérieur chez les personnes issues de la pluralité de genre. Cumuler une identité trans et des années passées dans la rue réduit donc considérablement l'espérance de vie. À trente ans, un caillot de sang a eu raison d'Alice. Bien qu'elle eût un domicile pendant les dernières années de sa vie, son parcours dans la rue et la transphobie qu'elle a endurée au fil du temps ont profondément affecté son état de santé. Si son décès ne résulte pas d'un acte violent ouvertement transphobe, on ne peut pas pour autant considérer la cause de son décès comme naturelle.

Stress minoritaire et victimisation (directe ou indirecte)

Les conséquences physiques d'un problème psychologique ou social ne sont plus à prouver. Une étude longitudinale (Fisher et Regan, 2006) a été réalisée pour comparer l'état de santé de femmes âgées ayant vécu de la violence conjugale au cours de leur vie avec celle de femmes n'en

ayant pas vécu. Les premières présentaient plus de problèmes de santé : elles ont été plus à risque de dépression, de troubles digestifs, d'hypertension artérielle ou de problèmes cardiaques. La santé mentale, mais aussi la santé physique est affectée négativement par la présence de violence conjugale. Aux conditions de vie précaires se superpose le stress minoritaire subi durant des années. Comme les minorités trans, toutes les personnes minorisées sur la base de caractéristiques distinctes (statut socio-économique, race présumée, capacitisme, etc.), vivent ce qui est considéré comme du stress minoritaire. Pour les personnes trans, ce stress peut amener à appréhender du rejet ou de la violence dans certaines relations, et donc parfois à cacher leur identité. Ce stress, qui pèse sur le quotidien, entraîne des conséquences sur la santé mentale, mais aussi sur la santé physique. On peut être porté à croire que les difficultés psychosociales liées au fait d'être dans la rue et d'être une personne trans a affecté les conditions de vie d'Alice mais aussi que ce stress a inévitablement affecté la qualité, tout comme la durée de sa vie. Cela confère une nature profondément sociale au décès prématuré d'Alice et l'investit d'une portée éminemment politique.

Le décès d'Alice Conroy entraîne des conséquences sociales que l'on peut étudier à la lumière de la victimologie. Le concept de victimisation tertiaire désigne le processus par lequel des personnes qui ne sont pas des victimes directes d'un événement ou d'un incident peuvent être touchées par leur identification à la victime. Selon ce principe, toute personne partageant avec la victime une appartenance à une communauté peut être affectée par son traumatisme ou encore par son décès. La communauté trans et non binaire est particulièrement explorée par les drames associés au décès de personnes

parmi leurs réseaux. Par exemple en mars 2022, les suicides d’Alex, 10 ans et de Mirza, administrateur·trice d’un groupe Facebook de personnes non binaires, ont fortement affecté les membres de la communauté *queer* du Québec. De la même manière, je suis convaincu·e que chaque fois qu’une personne en situation d’itinérance meurt dans la rue, toutes celles qui l’apprennent voient leur fragilité augmenter. Il suffit d’observer la réaction d’une personne de la rue qui apprend le décès d’un·e semblable pour se convaincre qu’entendre cette nouvelle a un impact important sur cette personne et sur son propre rapport à la mort. Le fait de partager des statuts d’exclusion et des sources de souffrance similaires procure un sentiment d’appartenance commune. Il émerge alors toute une série de questions. Pourquoi cette personne a-t-elle succombé? Pourquoi suis-je encore là et pas elle? Qu’est-ce qui nous différencie? Est-ce bientôt mon tour? Ces questionnements se renouvellent à chaque nouveau décès d’une personne de la communauté.

Études universitaires et réflexion sur les oppressions

On sait que les personnes trans, tout comme les personnes en situation d’itinérance, sont invisibilisées dans toutes les sphères de la société. Malgré certaines initiatives comme le journal *L’Itinéraire*, il est encore très difficile pour les personnes en situation d’itinérance de se faire entendre dans la sphère publique et de parler des difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien. Leur souffrance quotidienne est banalisée, bien qu’elle fasse, par ailleurs, l’objet d’attention médiatique, notamment en ce qui concerne les conflits d’occupation de l’espace public. Il en est de même dans le milieu

universitaire. Bien que quelques personnes étudient à l’université sans avoir de logement stable, la précarité résidentielle ne favorise évidemment pas une implication dans le milieu de la recherche.

Quant aux personnes trans, elles ont toujours été sous-représentées dans le milieu universitaire. De nombreux facteurs peuvent expliquer cela. On sait qu’historiquement, ce milieu a longtemps été accaparé par le groupe socialement dominant, c’est-à-dire les hommes blancs cisgenres; c’est encore le cas dans une certaine mesure. Les personnes trans s’éloignent de cette norme et peinent à faire leur place. De même, les études sur les expériences de personnes trans ont longtemps été menées par des personnes cisgenres. Cela favorise une perspective extérieure, souvent biologisante de la transidentité par la médecine et la psychiatrie, qui ne va pas nécessairement dans le sens des besoins des personnes trans. Cependant, on valorise de plus en plus la production de savoir par les personnes concernées, auprès des minorités dont elles sont issues. L’approche de recherche « par, pour et avec », qui fait progressivement sa place à l’université, accorde plus de légitimité aux personnes concernées pour étudier leurs communautés. Ces recherches fournissent des outils pour la création d’un environnement social plus inclusif et plus compréhensif des réalités vécues. Les personnes trans se heurtent cependant à plusieurs limites dans leurs projets académiques, y compris dans les départements de travail social. En effet, la crédibilité de leurs travaux est fréquemment remise en question (Prock et al., 2019), ce qui a une incidence sur l’obtention des financements de recherche. Il en découle un manque de perspectives par rapport aux chercheur·euses cisgenres. Aussi, elles doivent faire face au manque de compréhension et aux

discriminations à l'œuvre au sein de l'université, tant sur le plan administratif que relationnel. On sait que les personnes trans sont particulièrement exposées à de nombreux risques dans leur vie personnelle, et cela a pour effet de limiter leur accès à l'université. Il en résulte une faible représentation des personnes trans, et ce, même dans les écrits universitaires qui les concernent. C'est ainsi que le cycle de l'oppression se perpétue dans le milieu académique.

Le processus de recherche, tout comme celui de revendication de droits, provoque une panoplie d'émotions allant de la colère à l'exaspération, en passant par l'indignation. Ces émotions sont exacerbées lorsque le sujet de recherche nous concerne personnellement, de près ou de loin. Il est nécessaire de comprendre et de conférer un sens à ces émotions provoquées par le fait d'étudier la violence qui est à l'œuvre. Les émotions sont souvent considérées comme un frein à l'action amenant de la paralysie, un repli sur soi et un isolement. Elles peuvent cependant être porteuses d'action sociale. Il s'agit d'accorder aux émotions toute l'attention nécessaire pour ne pas en être l'esclave, mais aussi de s'assurer qu'elles agissent plutôt comme de précieuses compagnes génératrices d'action sociale et politique. Les émotions sont porteuses de changement social lorsqu'elles incitent à lever le voile sur les discriminations et les injustices. Elles peuvent ensuite favoriser des prises de décisions politiques plus conscientes des enjeux vécus (Perriard et Van de Velde, 2021). Pour cela, il est nécessaire de reconnaître que les expériences vécues ne sont pas des situations isolées. Il s'agit de passer d'un « je » à un « nous », de prendre conscience de nos intérêts communs et de notre appartenance à un groupe (voire à une classe dans une perspective marxiste). Reconnaître que les expériences génératrices d'émotions vives ne

sont pas anecdotiques, mais relèvent bien d'un problème collectif qui doit être porté sur la scène politique. En ce qui me concerne, ce passage du « je » au « nous » a été rendu possible, entre autres, par mes contacts avec Alice, et son départ marque cet espace par une perte indicible, à tout jamais marqué par cette actrice de changement.

Le décès d'Alice constitue une perte humaine, mais aussi sociale et collective. Par son départ, elle cède la place aux personnes ayant une meilleure condition de santé et qui ont été moins fragilisées par leurs expériences de vie. En effet, prendre part à la recherche et à l'action collective est un privilège qui nécessite de ne pas être en mode survie, d'avoir l'énergie et l'espace mental requis pour s'investir dans les luttes sociales et l'avancée des connaissances. Les personnes concernées font face à plus d'obstacles pour s'engager collectivement, particulièrement dans des sphères valorisées socialement comme la recherche, et ce, même si elles réussissent à quitter leur situation difficile et à faire preuve d'une résilience extraordinaire. Il est généreux et nécessaire que des personnes ayant plus de privilèges veuillent produire du savoir sur l'itinérance vécue par les personnes trans, que ce soit par intérêt scientifique, par empathie ou par désir de justice sociale. Le décès d'Alice Conroy et tous les facteurs qui fragilisent les personnes touchées évoqués dans cet article m'incitent à croire que la poursuite de la justice sociale sera d'abord portée, à long terme, par des alliés·es.

Conclusion

Il serait aisé de céder au découragement face au manque de personnes concernées dans les équipes de recherche travaillant sur les minorités, et au constat que les alliés·es cisgenres sont plus endurants·es dans la production de

savoirs visant une meilleure justice sociale. Il est alors nécessaire de se rappeler l'évolution de la perception sociale des personnes trans dans les sociétés occidentales. La transidentité a longtemps été considérée comme une pathologie dont il fallait guérir; la dysphorie de genre figure d'ailleurs toujours dans le DSM-5. Cependant, la reconnaissance grandissante du caractère socialement et culturellement construit du système de genre s'accompagne d'une meilleure acceptation de l'éloignement par rapport à la norme cisgenre.

Ces progrès en matière de connaissance du monde social et l'acceptation grandissante des différences individuelles se reflètent dans l'offre de services d'hébergement qui répond de mieux en mieux à la diversité des besoins de la population itinérante. Ainsi, les pratiques des refuges de Toronto sont encadrées par une réglementation municipale qui vise notamment à offrir un service adéquat aux personnes trans. Celles-ci peuvent utiliser le service correspondant au genre qu'elles affirment, et ce, sans avoir à se justifier. Elles peuvent aussi choisir d'utiliser le service correspondant à leur genre attribué à la naissance si elles jugent que cette option peut leur éviter certaines violences. Par exemple, un homme trans pourrait aller dans le dortoir des hommes si telle est sa volonté, et ce, sans exigence de transition médicale ni de changement de la mention de sexe sur sa carte d'identité. Il pourrait aussi aller dans le dortoir des femmes s'il juge que cela peut favoriser sa sécurité. Dans le cas où sa sécurité serait effectivement compromise lors de son passage au refuge, il pourrait avoir accès à une chambre individuelle prévue pour isoler les personnes qui en éprouvent le besoin.

Ces dernières années ont été marquées aussi par de nombreux changements et décisions favorisant le bien-être des personnes trans

étudiantes ou employées des universités. Cela se traduit notamment par la généralisation de la mise en place d'une politique et d'un plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Aussi, la création d'espaces inclusifs pour l'ensemble de la communauté universitaire (comme les salles de toilettes neutres) favorise le bien-être des personnes trans au sein de l'université. Quant au « prénom choisi », il permet aux étudiant·es ainsi qu'aux membres du personnel d'utiliser, si iels le souhaitent, un prénom usuel différent de leur prénom légal dans l'ensemble des systèmes de communication et d'information de l'université. Ces mesures favorisent la création d'un environnement de travail et d'études sain, mais permettent aussi une diversité de perspectives et de questions de recherche, une pluralité des idées et d'approches théoriques qui reflètent les besoins et préoccupations de l'ensemble de la société.

Notice biographique

Malou Delay-Ronsin étudie à la maîtrise en travail social (UQO). À l'origine formé·e en sociologie et en anthropologie, iel est représentant·e du réseau étudiant du Centre de recherche sur les innovations sociales (RÉCRISES). Son mémoire vise à documenter les expériences et perceptions des personnes trans en situation d'itinérance à l'égard des refuges.

Références

- Abramovich, A., 2014. « 1 in 3 transgender youth will be rejected by a shelter on account of their gender identity/expression ». *Le rond-point de l'itinérance*. Disponible sur : <https://www.rondpointdelitinerance.ca/blog/1-3-transgender-youth-will-be-rejected-shelter-account-their-gender-identityexpression>
- Bardwell, G., 2019. « The impact of risk environments on LGBTQ2S adults experiencing homelessness in a midsized Canadian city ». *Journal of Gay & Lesbian Social Services* 31 (1): 5364. Disponible sur : <https://doi.org/10.1080/10538720.2019.1548327>
- Borgogno, I. G. U., 2009. « La transfobia en America Latina y el Caribe : Un estudio en el marco de Redlactrans ». Disponible sur : <http://redlactrans.org.ar/site/wp-content/uploads/2013/05/La-Transfobia-en-America-Latina-y-el-Caribe.pdf>
- Crossley, S., 2015. « Come out Come out Wherever You Are: A Content Analysis of Homeless Transgender Youth in Social Service Literature ». *McNair Scholars Online Journal* 9 (1). Disponible sur : <https://doi.org/10.15760/mcnair.2015.44>
- Fisher, B. S., et Regan, S. L., 2006. « The Extent and Frequency of Abuse in the Lives of Older Women and Their Relationship with Health Outcomes ». *The Gerontologist* 46 (2): 200209. Disponible sur : <https://doi.org/10.1093/geront/46.2.200>
- Gagné, J. et Poirier, M., 2013. « Vieillir dans la rue ». *Relations*, no 767: 3335. Disponible sur : <http://www.erudit.org/en/journals/rel/2013-n767-relo804/69794ac/>
- Perriard, A. et Van de Velde, C., 2021. « Le pouvoir politique des émotions ». *Lien social et Politiques* (86): 4-19. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1079489ar>
- Prock, K. A., Berlin, S., Harold, R. D. et Groden, S. R., 2019. « Stories from LGBTQ Social Work Faculty: What Is the Impact of Being “out” in Academia? ». *Journal of Gay & Lesbian Social Services* 31 (2): 182201. Disponible sur : <https://doi.org/10.1080/10538720.2019.1584074>